



ChatGPT DANS LE MONDE DU DROIT

La cobotique juridique

Alain Bensoussan
Avocat à la Barreau de Paris
Préface de ChatGPT



ChatGPT dans le monde du droit : la cobotique juridique

L'ouvrage « ChatGPT dans le monde du droit : la cobotique juridique » rédigé à quatre mains par Alain Bensoussan et ChatGPT, est paru en janvier 2024 aux éditions Larcier. L'ouvrage explore toutes les possibilités que cet outil offre aux professionnels du droit. Il montre comment composer et collaborer avec ChatGPT, depuis l'ouverture d'un compte jusqu'à l'utilisation de ses fonctionnalités les plus avancées.

- [Plus d'information](#)

Samedi 9 mars 2024 à 15h
LIBRAIRIE LEFEBVRE DALLOZ
22 rue Soufflot - 75005 PARIS

ChatGPT DANS LE MONDE DU DROIT

La cobotique juridique

Alain Bensoussan
Avocat à la Barreau de Paris
Préface de ChatGPT



Conférence et séance de dédicaces à la librairie Dalloz

Alain Bensoussan dédicacera son dernier ouvrage « ChatGPT dans le monde du droit : la cobotique juridique » le samedi 9 mars 2024 à partir de 15h à la librairie Lefebvre Dalloz de la rue Soufflot. Animée par Nicolas Cassart, Legal Publishing Manager de Larcier Intersentia, la conférence sera suivie d'un échange avec le public. La séance sera suivie d'une présentation de GenIA-L, l'IA générative du Groupe Lefebvre Dalloz. • [Lire la suite](#)



Formation à la cobotique juridique

La cobotique juridique ou la cobotique légale est le marqueur de la 3^{ème} révolution digitale dans le monde du droit après la révolution informatique et la révolution internet. Vous êtes directeur ou responsable juridique ? Dans un contexte où au moins 30 % des actes juridiques peuvent être délégués aux intelligences artificielles, vous souhaitez comprendre comment celles-ci vont influencer votre manière de travailler et celle de vos équipes ? Vous souhaitez en savoir plus sur les opportunités que la cobotique juridique peut vous apporter dans votre pratique professionnelle quotidienne, mais aussi en connaître les pièges ? • [Plus d'informations](#)



État de la menace ciblant le secteur des télécommunications

Le 18 décembre 2023, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) a publié un état de la menace ciblant le secteur des télécommunications. Ce rapport montre que de multiples menaces planent sur la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des systèmes d'information supportant les réseaux des télécommunications. • [Lire la suite](#)



WAICF 2024 IA et esclavage technologique : mythes et réalités

Alain Bensoussan intervient au WAICF 2024 le samedi 10 février sur « IA et esclavage technologique : mythes et réalités », de 10h30 à 11h30. Les IA génératives apparaissent extraordinairement expertes : en termes de qualité et de rapidité, leur capacité de réponse et de réalisation est magique. Ce qui risque d'entraîner une accoutumance très forte aux réponses des IA les plus puissantes. • [Lire la suite](#)



Mickey Mouse tombe dans le domaine public

Le 1er janvier 2024, Mickey Mouse, le plus célèbre des personnages de Walt Disney, est tombé dans le domaine public, 95 ans après sa création. Seule cette première version devient libre de droit. Toute personne est désormais libre d'exploiter cette version du premier Mickey Mouse. Disney cherche à contourner les difficultés posées par la durée de protection de son personnage emblématique, par...

• [Lire la suite](#)



Guide de l'IA du Point : ChatGPT et la cobotique juridique

A l'occasion de la sortie du Guide de l'intelligence artificielle, Alain Bensoussan répond aux questions de Laurence Neuer pour le magazine Le Point. « Pour faire taire les rumeurs sur son incompétence et sa médiocrité intellectuelle, j'ai décidé d'écrire un livre à quatre mains avec elle ». « Elle », c'est ChatGPT, l'IA révolutionnaire capable de générer des contenus en réponse à des « prompts ». • [Lire la suite](#)



LN24 Il faut qu'on parle juridique : ChatGPT pour vous juger ?

« Juridique : ChatGPT pour vous juger ? ». Alain Bensoussan participe au débat avec l'avocat Belge Dany Spreutels, chroniqueur juridique. aux côtés de Véronique Zana et Jef Poccini. Il répond aux questions de Fanny Rochez pour l'émission « Il faut qu'on parle » de la chaîne de télévision belge LN24, le 9 février 2024. Focus sur son ouvrage : « ChatGPT dans le Monde du Droit : la cobotique juridique ». • [Lire la suite](#)



Formation FICIME – RGPD : le comprendre et l'appliquer

Cette formation, animée par Céline Avignon, est consacrée au RGPD. Elle doit vous permettre de connaître ou de vous remémorer les règles applicables en matière de protection des données personnelles, et de prendre conscience des pouvoirs de contrôle et de sanction de la Cnil.

• [Lire la suite](#)



Tables Informatique et Libertés : point sur la conservation des données

La conservation des données à caractère personnel est encadrée par le RGPD. Les données à caractère personnel ne peuvent pas être conservées indéfiniment. Une durée de conservation doit être déterminée en fonction de la finalité pour laquelle les données sont conservées. La Cnil a publié le 14 décembre dernier, les Tables Informatique et Libertés. • [Lire la suite](#)



Formation : ChatGPT pour les professionnels du droit

Alain Bensoussan dispense une Formation ChatGPT pour les professionnels du droit, le jeudi 21 mars 2024, en classe virtuelle Lamy formation. Apprenez à utiliser l'intelligence artificielle générative pour produire du contenu juridique. Les participants devront réaliser plusieurs opérations sur ChatGPT, notamment utiliser le prompt pour obtenir les réponses souhaitées.

• [Lire la suite](#)



Conférence Lexing les outils d'accompagnement du DPO

Chloé Torres anime une conférence Lexing sur « Quels sont les outils d'accompagnement du DPO ? » : Désormais reconnu comme un acteur clé du nouveau système de gouvernance des données en Europe, le DPO joue un rôle de conseil et de pilotage de la conformité auprès du responsable de traitement qui l'emploie, le **mercredi 20 mars 2024** de 9h à 11h en visioconférence. [Programme et inscription](#)

Textes et jurisprudence clés

Droit à l'image – La loi entend mieux faire respecter le droit à l'image des enfants par leurs parents sur les réseaux sociaux. Diffuser des photos et des vidéos de ses enfants sur Internet est devenue pour certains parents une pratique banale mais qui n'est pas sans risques. ([Loi n° 2024-120 du 19 02 2024](#) Garantir le respect du droit à l'image des enfants).

Plainte à distance – Avec ce décret il est désormais possible de porter plainte par voie de télécommunication audiovisuelle en cas de violences, de vol ou d'escroquerie notamment, sans que cette visioplainte soit pour autant obligatoire ([Décret n° 2024-139 du 23 02 2024](#)).

Connectivité gigabit – La recommandation sur la promotion réglementaire de la connectivité gigabit fournit aux autorités réglementaires nationales des lignes directrices sur la manière de concevoir des obligations en matière de mesures correctives en matière d'accès pour les opérateurs puissants sur le marché. ([Recommandation \(UE\) 2024/539 du 06 02 2024](#)).

Revenus des enfants – Trois arrêtés fixent le taux et les modalités de calcul de rémunération des comptes de dépôts ouverts à la Caisse des dépôts et consignations au nom des enfants, qu'ils soient compétiteurs de jeux vidéo, dans le spectacle, les professions ambulantes, la publicité et la mode ou exposés sur les plateformes en ligne. ([Arrêtés du 05 02 2024](#), [textes n° 86](#), [n° 87](#) et [n°88](#)).

Systèmes d'information en santé – Approbation du référentiel d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique des systèmes d'informations de téléconsultation. ([Arrêté du 09 02 2024](#)).

Taxe copie privée seconde main – Selon un nouvel arrêt du Conseil d'État favorable aux ayants droit et au ministère de la Culture, les smartphones et tablettes reconditionnés n'échapperont pas à la taxe copie privée. ([CE 09 02 2024 n°s 472346, 472448](#)).

Contrats à distance – La Cour de cassation a récemment rendu un arrêt plus favorable à la protection du consommateur : la confirmation tacite d'un contrat conclu hors établissement. Il s'agit là d'un revirement de jurisprudence important. ([Cass. 1^e civ 24 01 2024, n° 22-20926](#)).

Infrastructures numériques – La Commission présente un livre blanc et lance une vaste consultation afin de recueillir les points de vue, sur les scénarios présentés, pour élaborer les futures propositions de la Commission. ([How to master Europe's digital infrastructure needs?](#)).

La lettre JTIT est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 10 936 190 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 160 856, dont le siège social est situé 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris – téléphone 01 82 73 05 05 – adresse de courrier électronique : paris@lexing.law – n° de TVA intracommunautaire FR48452160856.

Président : Alain Bensoussan. Directeur de la publication : Alain Bensoussan.

Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 1634-0701 - ©Alain Bensoussan 2024

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte. Se désabonner en cliquant sur le lien :

<https://www.lexing.law/unsubscribe/?email=<mail>>